



Demande de renseignement pour être gérant

Par **letila**, le **21/02/2010** à **18:42**

Bonjour,

mon frère est actuellement en procédure devant la cour d'appel de paris, il avait un syndicat mais il ne peut plus s'occuper du dossier alors il a dû demander l'aide juridique qui lui a été accordée entièrement vu qu'il ne percevait que le rsa.

Donc si on lui propose d'être gérant et qu'il accepte perdra-t-il son aide juridique?
Aurez-vous un conseil car il ne peut pas l'accepter de crainte de perdre l'avocat de l'aide juridique.

merci pour vos réponses.